

# LES MALADIES TRANSMISES PAR LES ANIMAUX

Ce qu'il est bon de savoir



Service d'Ecologie Sociale  
Faculté des Sciences

ULB

# SOMMAIRE

● <b>En contact avec la nature</b>	
Indispensable pour nous tous .....	3
● <b>Forêts et jardins</b>	
Contact avec un campagnol .....	4
● <b>Loisirs aquatiques</b>	
Bon à savoir .....	6
● <b>Le renard et les chauves-souris</b>	
Ils n'ont pas la rage .....	8
● <b>Mordu par une tique</b>	
Soyons très attentifs .....	10
● <b>Nourrir les oiseaux</b>	
A éviter si possible .....	12
● <b>Animaux blessés ou exotiques</b>	
Où les apporter ? .....	14
● <b>Contacts</b>	
Les réponses à vos questions .....	16

## Crédits :

**Conception et rédaction :** Alexandre Dobly

**Conception graphique et illustrations :** Eve Deroover

**Traduction :** Brussels Translation

**Relecture :** Aurélie Buffin, Alain Dauchot, Raphaël Jeanson, Sophie Lailly, Arnaud Lioni

**Remerciements :** Dr Bernard Bouffieux, Dr Bernard Brochier, Geneviève Ducoffre, Paul Heyman, Dr Victor Luyasu, Chloé Yzoard, IBGE, Protection des Oiseaux

© **photos :** Yves Adams, Dr Bernard Bouffieux, Thomas Christensen, Alexandre Dobly, Pascal Dubois, Hugues Fanal, Mario Ninanne, Rollin Verlinde, Chloé Yzoard, Protection des Oiseaux, Teekweg N.V.

**Photo de couverture :** campagnol des champs (© R. Verlinde)

**Dépôt légal :** D/2006/10.557/1

Avec l'appui de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre d'un projet « Prospective Research for Brussels »



# EN CONTACT AVEC LA NATURE

**Le besoin d'être en contact avec la nature est certainement très présent chez de nombreux citoyens. Rien de tel qu'un brin de détente dans un parc ou une balade en forêt.**

En plus du plaisir de profiter du calme d'un espace vert, de telles visites permettent de croiser divers animaux. Sans qu'il ne faille s'inquiéter, il est bon de connaître les précautions élémentaires à observer pour éviter tout désagrément.

- Qu'est-ce que la grippe d'été ?
- Que faire en cas de morsure par une tique ?

● Peut-on nourrir les oiseaux ?  
Est-ce nécessaire ?

● Qu'est-ce que le botulisme ?

● On dit souvent qu'il ne faut pas toucher un animal sauvage.  
Est-ce vrai ? Pour quelles raisons ?

Ces questions ont diverses réponses mais un point commun : le risque de maladie. Il convient d'être informé pour éviter les désagréments auxquels on pourrait être un jour exposé.



© Ch. Yzoard



© A. Dobly



© H. Fanal

Le campagnol roussâtre est un rongeur commun en forêt. Certains d'entre eux peuvent porter un virus transmissible à l'homme, appelé hantavirus. Ce virus peut donner une maladie appelée l'hantavirose. Dans nos régions, elle reste souvent peu grave. Elle apparaît après une à cinq semaines et peut provoquer une forte fièvre avec des douleurs musculaires.

### Comment peut-on attraper une hantavirose ?

Les virus sont présents dans l'urine, les excréments et la salive des campagnols vivant en forêt. Ces virus pouvant y survivre probablement plusieurs semaines, ils restent actifs même dans des déjections séchées. On risque d'attraper une hantavirose en respirant de la poussière contaminée par des sécrétions de rongeurs.

Il faut donc être prudent quand on approche de lieux ou d'objets potentiellement contaminés, comme les remises, chalets, granges, champignons sauvages... Les personnes les plus exposées sont évidemment celles en contact répété avec des campagnols ou leurs déjections (garde-forestiers, scouts, agriculteurs...). Il faut également faire attention aux campagnols qu'un chat domestique peut ramener à la maison.



*Se laver les mains si on a touché un objet potentiellement infecté par des rongeurs*

### En bref

**Les campagnols, avec les mulots, constituent une grande partie du régime alimentaire des oiseaux de proie. Ils sont donc importants et bienvenus en forêt. Il faut juste éviter d'entrer en contact trop étroit avec eux.**



*Campagnol roussâtre*



*Mulot sylvestre*

### PRECAUTIONS A PRENDRE

- Porter des gants jetables pour toucher des objets potentiellement contaminés.
- Se laver les mains si on a touché un objet potentiellement infecté par des rongeurs.
- Eviter de manger, boire ou fumer sans se laver les mains auparavant.
- Laver fruits sauvages et champignons cueillis avant de les manger.
- Eviter de toucher un animal blessé ou malade. On évite ainsi de s'exposer à un risque de morsure.
- Avant d'y travailler, aérer au maximum un endroit qui aurait pu accueillir des campagnols forestiers.
- Il vaut mieux ne pas aspirer des excréments de rongeurs mais les ramasser avec un chiffon humide.
- Un endroit ou objet éventuellement contaminé peut être désinfecté par un contact avec une solution à 10% d'eau de Javel.

© R. Verlinden

© R. Verlinden

Lorsqu'on est en contact avec de l'eau en plein air, il est possible d'attraper une maladie appelée la leptospirose. Elle devient assez rare dans nos régions mais peut encore s'attraper à tout âge.

Elle est due à une bactérie que l'on retrouve surtout chez les rats. Elle s'attrape par contact direct avec des rongeurs infectés ou des eaux douces souillées de leur urine, surtout si on met la bouche sous l'eau ou si on a une blessure (une simple éraflure, au pied par exemple). Elle peut aussi s'attraper par morsure.

## La grippe d'été ou leptospirose

Les loisirs de plein air concernés sont la pêche, les baignades ou les sports aquatiques.

Même s'il est vacciné, un animal familier qui a été en contact avec la maladie lors d'une de ses sorties peut ensuite la transmettre. On appelle parfois cette maladie la grippe d'été car on l'attrape souvent en cette saison, mais elle est présente tout au long de l'année.

Son incubation est de plusieurs jours. Les symptômes sont une forte fièvre (39°C ou plus), accompagnée d'un mal de tête et parfois de douleurs aux articulations ou de troubles digestifs.

Elle peut toutefois être grave. On ne peut être sûr qu'il s'agisse d'une leptospirose que quelques jours après son commencement.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à consulter un médecin. Il est important de la traiter par antibiotiques le plus vite possible, comme cela elle dure moins longtemps et surtout ne devient pas chronique.

Il existe un vaccin. Celui-ci concerne surtout les personnes travaillant à proximité des eaux usées (les égoutiers et les agriculteurs par exemple). Si vous pratiquez de nombreux loisirs aquatiques, parlez du vaccin avec votre médecin traitant. Le vaccin doit être répété tous les deux ans.



Rat surmulot

© F. Verilinden



© M. Nihanne



© LRBP

Tortues de Floride

## SAISONS

Comme déjà mentionné pour la leptospirose, les maladies liées à des animaux s'attrapent plus souvent en été car on a plus d'activités en plein air nous exposant aux animaux. Toutefois, quand les températures commen-

cent à chuter, les animaux, par exemple des rongeurs, approchent ou entrent dans les habitations.

Cela explique aussi l'augmentation du nombre de cas à la fin de l'automne.

# LE RENARD ET LES CHAUVES-SOURIS

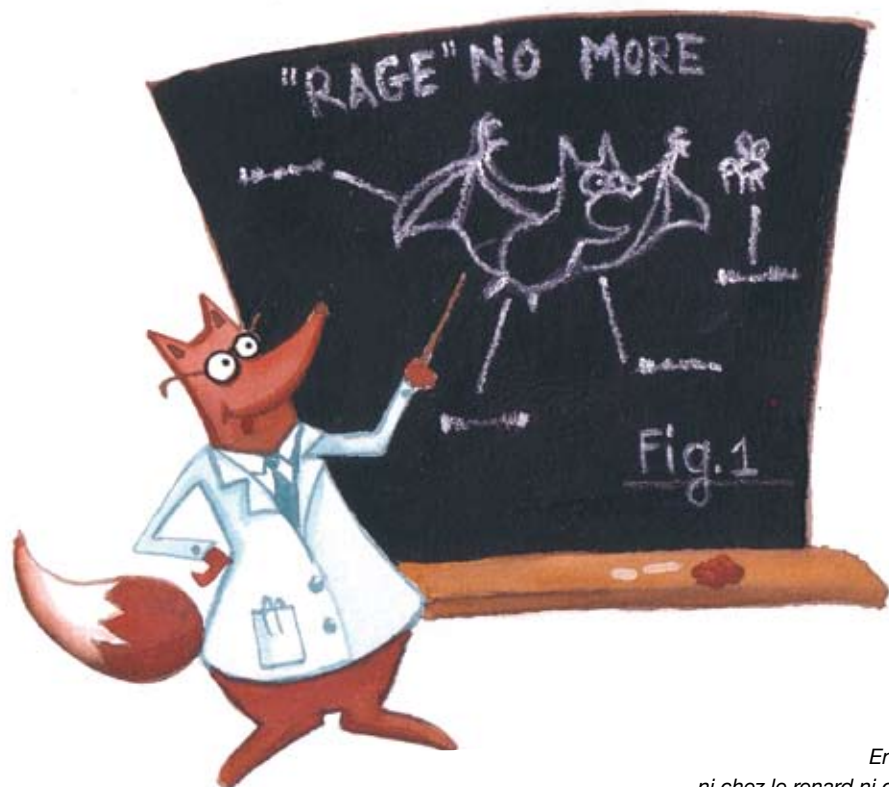
Ils n'ont pas la rage

Suite à des campagnes de vaccination par appâts, la rage n'est plus présente chez le renard en Belgique. L'Institut Pasteur de Bruxelles reste toutefois vigilant et teste chaque renard trouvé mort afin de contrôler tout risque.

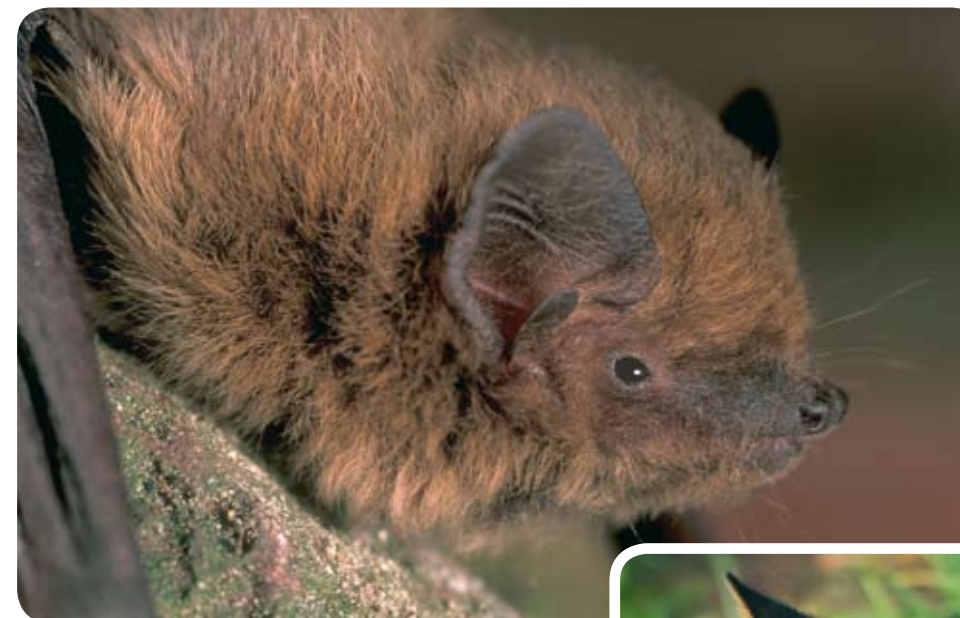
Au sud de la Belgique, certains renards portent un parasite, appelé échinocoque, qui peut provoquer des kystes graves s'il est avalé par l'homme. Là-bas, il faut donc être très prudent en cueillant champignons ou fruits des bois. Ceux-ci ont pu être contaminés par des excréments de renards. Il faut donc bien les laver avant de les manger.

## Et les chauves-souris ?

En Belgique, on n'a jamais trouvé de chauve-souris porteuse de la rage. En Europe, toutefois, certaines d'entre elles peuvent être infectées. Il faut donc rester vigilant et suivre la situation pour éviter l'apparition de tout problème. Comme beaucoup de gens le savent, les chauves-souris jouent un rôle écologique essentiel. Par exemple, chacune mange des centaines de moustiques en un été. Toutefois, leur nombre diminue, entre autres à cause des pesticides. Ces petits animaux, qui sont les bienvenus, sont donc totalement protégés en Europe. On ne peut ni les tuer, ni même les capturer ou les transporter.

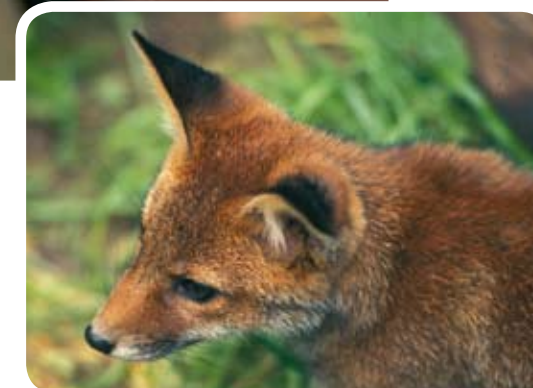


En Belgique, pas de rage ni chez le renard ni chez les chauves-souris



Pipistrelle commune

© Y. Adams



Renard roux

© H. Farnal

## CONSEILS

- Protégeons-les et ne les tuons pas (en présence d'une chauve-souris vivante à l'intérieur, ouvrir les fenêtres, éteindre et quitter la pièce).
- Protégeons-nous et ne les touchons pas (même si l'une d'entre elles se laisse approcher ou est incapable de voler).
- Pensons à consulter un médecin en cas de morsure (qui peut facilement passer inaperçue).
- Pensons à contacter le laboratoire de référence en présence de cadavres de chauves-souris pour qu'il vérifie la présence du virus (0477.64.85.15, 24h/24).
- Rappel: attention, la rage doit absolument être soignée!

**Internet**  
<http://www.pasteur.be/ragfr.htm>

Lorsque l'on se balade dans les broussailles surtout lors de la belle saison, il est possible qu'une tique en profite pour nous mordre et reste attachée plusieurs heures afin de prélever un peu de notre sang. Cette morsure n'est pas douloureuse et passe souvent inaperçue pour un temps.

### Qui est la tique ?

La tique est un acarien de couleur brune et de quelques millimètres de diamètre, une fois gorgée de sang, elle peut atteindre 1 cm. Elle a huit pattes et non six comme les insectes. En Europe, environ 10% des tiques sont porteuses d'une bactérie qui donne la maladie de Lyme ou borréliose.

### La maladie de Lyme

Cette maladie se manifeste d'abord par un anneau rouge autour de la morsure accompagné de symptômes grippaux.

La tache peut apparaître de trois jours à trois mois après la morsure. On constate aussi parfois une déformation du visage causée par la paralysie des muscles de la face. Le mieux est donc de noter la date de toute morsure et le lieu présumé de contamination (pour les mentionner au médecin si des symptômes apparaissent).

Cette maladie peut être soignée sans problème par antibiotiques mais il ne faut pas la négliger. En effet, elle peut rester bénigne mais, si elle n'est pas soignée, elle provoque souvent des complications à long terme (douleurs, arthrite...). La maladie ne se transmet pas entre personnes.

Depuis peu, on a remarqué en Belgique une autre maladie transmise par les tiques. Il s'agit de l'anaplasmose (anciennement appelée ehrlichiose). Son nom vient de celui des bactéries qui en sont la cause.

On attrape cette maladie du printemps à l'automne. Après une incubation de huit jours, elle provoque une forte fièvre (39°C) accompagnée de douleurs articulaires et/ou musculaires, qui ressemblent à une grippe. La bactérie est sensible aux antibiotiques.



### Conseil

**Une nouvelle pince permettant d'enlever facilement une tique fixée sur la peau vient d'être mise sur le marché. Elle est disponible sur commande aux adresses**

**[www.otom.com](http://www.otom.com)**

**[www.teekweg.be](http://www.teekweg.be) (en néerlandais).**



Tique



© Teekweg N.V.



Inflammation due à la maladie de Lyme

© B. Bouffloux

### COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

Plus une tique reste attachée longtemps, plus le risque d'attraper la maladie de Lyme augmente. En cas de morsure, il faut donc retirer la ou les tiques sans attendre.

#### Voici comment faire :

- A l'aide d'une pince (ou des doigts si c'est la seule possibilité), attraper la tête de la tique le plus près possible de la peau.
- Tirer très doucement en tournant légèrement dans les deux sens afin d'extraire la tique sans l'écraser ni laisser une partie de celle-ci sous la peau.

- Désinfecter l'endroit de la piqûre.

Si la tique n'a pu être extraite complètement, demander toujours à un médecin de le faire.

Un bain ou une douche bien chaud(e) peut parfois suffire à éliminer les tiques.

Il faut noter que, même si la tique est porteuse d'une bactérie pathogène, il n'est pas sûr qu'elle l'ait transmise par sa morsure. Il convient d'examiner la présence de tique sur son chien si celui-ci se promène en forêt.

© B. Bouffloux

Il est important de pouvoir bénéficier de la présence d'oiseaux sauvages en ville. Cela reste un contact avec la nature au sein de nos métropoles. Pour certains d'entre nous, il est agréable d'agréments ce contact en nourrissant ces animaux. C'est le cas pour les pigeons par exemple.

### Les pigeons

Nourrir les pigeons est agréable pour beaucoup de gens. Toutefois, ces animaux trouvent facilement leur nourriture tout seuls. Leur donner à manger provoque donc une surabondance de nourriture et des problèmes d'hygiène. Ainsi, les pigeons deviennent une gêne en ville. C'est la raison pour laquelle il est interdit de les nourrir. Ils resteront de toutes façons présents et bien visibles dans nos paysages urbains.

Le premier problème provoqué par ce nourrissage est l'accumulation de fientes acides, nuisibles aux bâtiments (un pigeon produit plusieurs kilos de fientes par an).

De plus, le pain non mangé peut également attirer des rats ou provoquer une pollution des plans d'eau.

Le deuxième inconvénient est lié au fait que les pigeons peuvent transmettre quelques maladies, dont une infection virale appelée la psittacose. Il faut faire attention de ne pas toucher un pigeon, spécialement s'il a l'air malade.

En outre, il peut véhiculer tiques ou puces. Il faut aussi être prudent face aux fientes, surtout si elles sont vieilles et sèches, les respirer peut transmettre la maladie.

**Attention au nettoyage d'un vieux grenier. Comme pour l'hantavirose des petits rongeurs, il vaut mieux penser à porter un masque.**

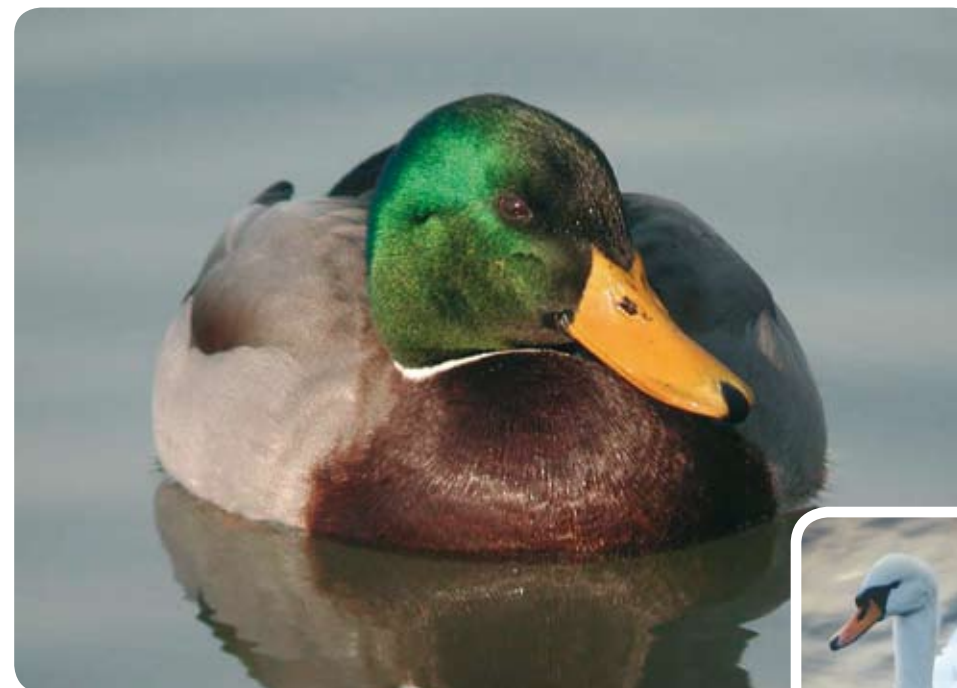


*Limitons la quantité de pain donnée aux animaux, sinon ce sont les rats qui en profiteront*

### La grippe aviaire

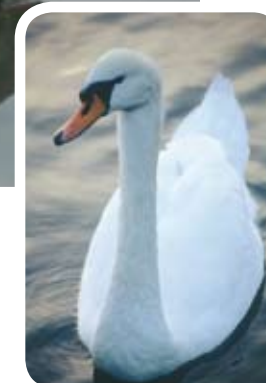
En ce qui concerne la grippe aviaire, de nombreuses informations sont déjà disponibles ([www.influenza.be](http://www.influenza.be), 0800 99 777, du lundi au vendredi : 9 à 17h, samedi et dimanche : 10 à 18h).

En résumé, actuellement, le problème est essentiellement vétérinaire. De plus, aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté en Belgique. Dans le reste du monde, les quelques personnes qui ont été infectées étaient en contact intensif et répété avec la volaille contaminée.



Canard colvert

© Ph. Dubois



Cygne tuberculé

© Ch. Yzoard

### LES CANARDS

Dans l'eau réchauffée par le soleil, des bactéries peuvent se développer surtout lorsque l'eau contient des matières en décomposition. Ces dernières produisent une toxine qui contamine la nourriture et peut tuer de nombreux oiseaux aquatiques tels les colverts, mouettes rieuses, hérons cendrés...

Cela arrive même en dehors de l'été dans les eaux stagnantes. Cette maladie s'appelle le botulisme. Elle est dangereuse pour l'homme et pour les animaux familiers.

Notons que les oiseaux affaiblis, incapables de bouger, sont vecteurs de la maladie.

Les comportements à risque sont le nourrissage des oiseaux d'eau ou des poissons avec du pain jeté dans l'eau.

Pour rappel, le nourrissage doit rester exceptionnel, il faudrait se limiter à un sachet par visite et le pain doit être déposé à côté de l'eau, le plus rarement possible dans celle-ci.

# ANIMAUX BLESSES OU EXOTIQUES

Où les apporter ?

## Je trouve un animal malade ou blessé

Pour éviter tout risque de maladie, il ne faut jamais le toucher mais prévenir un service professionnel (voir à la fin de la brochure).

Il ne faut pas non plus toucher un faon trouvé en forêt mais pour une autre raison. En effet, en percevant un danger possible, sa mère l'a laissé derrière elle. Il faut s'en éloigner pour lui laisser le temps de revenir le chercher.

## Que faire d'un animal familier indésirable ?

Surtout ne pas le lâcher dans la nature, cela peut poser de véritables problèmes, spécialement s'il est exotique.

Que ce soit le tamia de Sibérie ou la tortue de Californie, ils ne disparaîtront probablement jamais de nos régions maintenant qu'ils ont été relâchés.

Si un animal de compagnie devient indésirable, contactez la Protection des Oiseaux (dont l'adresse est donnée en fin de brochure). Elle s'occupe gratuitement de tous les types d'animaux (pas uniquement des oiseaux) qu'ils soient de chez nous ou exotiques. Même un serpent ou une araignée peuvent lui être confiés.

## Conseil

Même s'il est originaire de nos régions, ne jamais relâcher un animal familier.



*Ne jamais relâcher un animal familier, il ne serait pas à sa place*

Bernache du Canada



© Creative Commons



© R. Verilinde



Tamia de Sibérie

© Th. Christensen

## CONCLUSIONS : PRECAUTIONS A PRENDRE

- Porter des gants (de préférence jetables) si l'on doit toucher un animal sauvage, vivant ou mort.
- Si on a touché un animal sauvage sans porter de gants, il faut se laver les mains.
- Eviter de nourrir les oiseaux.
- Ne pas hésiter à consulter un médecin en cas de symptômes grippaux en été.
- Il vaut mieux ne pas respirer les sciures lorsqu'on coupe du bois qui peut être souillé par des déjections animales.
- Manger des champignons ou des fruits sauvages qui ont été cuits.

# CONTACTS

Si vous désirez des renseignements à propos de :

## • Cette brochure

### **Alexandre Dobby, Dr Sc.**

Service d'écologie sociale – CP 231

Université Libre de Bruxelles

Bd du Triomphe

1050 Bruxelles

Fax : 02.650.57.67

Email : [adobby@ulb.ac.be](mailto:adobby@ulb.ac.be) - [www.ulb.ac.be/sciences/use/dobby.html](http://www.ulb.ac.be/sciences/use/dobby.html)

<http://www.irsib.irisnet.be/PRFB/dobby.html>

## • La santé publique

### **Madame Geneviève Ducoffre**

Institut Scientifique de Santé Publique

Tél. : 02.642.57.77

Email : [g.ducoffre@iph.fgov.be](mailto:g.ducoffre@iph.fgov.be) - [www.iph.fgov.be](http://www.iph.fgov.be)

## • L'environnement et la santé publique à Bruxelles ou d'autres brochures

### **Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE)**

Service Info-Environnement, Gulledelle 100, 1200 Bruxelles

Tél. : 02.775.75.75, Fax : 02.775.76.21

Email : [info@ibgebim.be](mailto:info@ibgebim.be) - [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

## • Les animaux sauvages ou domestiques

### **Protection des Oiseaux ASBL (LRBPO)**

Rue de Veeweyde 43-45, 1070 Bruxelles

Tél. : 02.521.28.50, Fax : 02.527.09.89

Email : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be) - [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

En Région wallonne

### **Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant naturellement à l'Etat Sauvage (CREAVES)**

Numéro vert : 0800.11901

[www.mrw.wallonie.be/dgrne/dnf/creaves](http://www.mrw.wallonie.be/dgrne/dnf/creaves)

En Flandre

**AMINAL**, 02.553.75.03

[www.mina.be](http://www.mina.be)

Pour les chiens et les chats, vous trouverez la liste des nombreux refuges dans l'annuaire téléphonique (par exemple à « Protection des animaux »).